

# CEBO

COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT DE BRUXELLES-OUEST asbl



Bulletin trimestriel  
N° 300 : 45e année  
Octobre - décembre 2015  
Publié avec l'aide de la  
Commune de Ganshoren

Secrétariat CEBO  
Tél. : 02 893 09 91  
jean.rommes@natagora.be

Editeur responsable :  
Jean Rommes,  
avenue du Cimetière 5  
1083 Bruxelles



La volvaire soyeuse est une espèce rare de champignon trouvée cet été au marais de Ganshoren.

# Une reconnaissance définitive des Zones Natura 2000

Depuis le 10 septembre, Bruxelles Environnement (IBGE) invite tous les Bruxellois à s'exprimer sur la pertinence à faire adopter définitivement d'un point de vue juridique le statut de Zone Spéciale de Conservation (ZSC) – partie du réseau écologique européen Natura 2000 – au Parc Roi Baudouin à Jette et au marais de Ganshoren (voir l'avis d'enquête publique en page 3). Cette ZSC III "Vallée du Molenbeek" se compose d'espaces verts qui sont la propriété de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Commune de Ganshoren. Suite à une convention signée avec le gouvernement bruxellois, la gestion des réserves naturelles du Poelbos et du marais de Jette a été confiée en 1990 à la CEBO qui se charge aussi d'y organiser, avec la collaboration de Natuurpunt Brussel, des visites guidées.

Le 18 septembre dernier, le Prix Paul Duvigneaud a été remis au Centre culturel de Ganshoren – La Villa pour son grand projet participatif autour du marais de Ganshoren, de nombreuses activités étant prévues pour découvrir ce site naturel pour la défense duquel la CEBO s'est battu depuis 1970 et dont elle a obtenu le classement et le statut de réserve naturelle régionale avant d'être inclus comme site noyau dans la Zone Natura 2000. Lieu de mémoire vivante, qui rappelle le passé rural de Ganshoren, le marais fera l'objet d'une grande exposition collective en 2016 qui sera aussi l'année du 175e anniversaire de la création de la commune.

Pour célébrer le 300e numéro du bulletin CEBO, nous vous proposons un article\* en lien direct avec Natura 2000, puisqu'il concerne l'ancienne glacière du Poelbos devenue un refuge chéiroptérologique.

Les chauves-souris constituent en effet le groupe de mammifères globalement le plus menacé d'Europe et c'est la richesse en nombre d'espèces de la Région de Bruxelles-Capitale qui a justifié la désignation des 3 Zones Spéciales de Conservation.

Jean Rommes  
Président

*\*Cet article a fait l'objet d'une première publication dans «Notre Comté», Annales du Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Folklore du Comté de Jette et de la Région – a.s.b.l., 39-40. 2012-2013.*

**Dimanche 4 octobre**

**Mobilisation "Touche pas à mon bois" dans le cadre de l'action  
"Non à l'élargissement du ring, oui à la préservation du bois du Laerbeek"**

Rendez-vous à 11 h à côté du Chalet du Laerbeek  
avenue du Laerbeek 145 à Jette

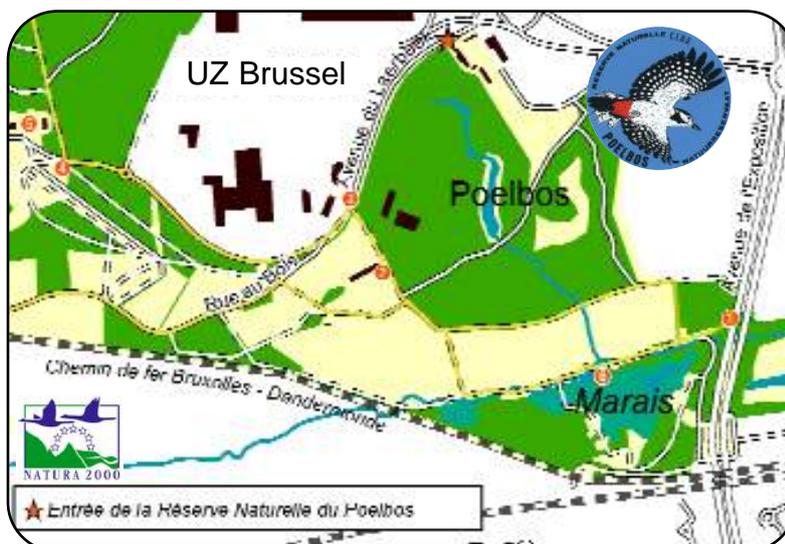
Balade-manifestation organisée par le collège échevinal de Jette  
Renseignements : Coralie Meeus 02/422 31 03 - cmeeus@jette.irisnet.be

## Visites guidées de la vallée du Molenbeek les samedis 3 octobre, 7 novembre et 5 décembre

Découverte de deux réserves naturelles régionales :  
le Poelbos et le marais de Jette.

Ces deux sites font partie de la Zone Spéciale de Conservation  
Natura 2000 "Vallée du Molenbeek".

R.V. à **14 h**  
devant l'entrée de la  
réserve du Poelbos,  
av. du Laerbeek 110  
à 1090 Jette  
(face au terminus  
UZ Brussel des bus  
13, 14, 53).  
Bottes ou bottines  
indispensables.  
Chiens non admis.  
Guide nature :  
Jean Rommes  
(02/893 09 91).



**D'autres activités nature ? Consultez les sites [www.bruxellesnature.be](http://www.bruxellesnature.be)  
[www.tournesol-zonnebloem.be](http://www.tournesol-zonnebloem.be) et [www.natagora.be](http://www.natagora.be)**

## Votre avis nous intéresse !

Avant d'être adopté par le Gouvernement, le projet d'arrêté de désignation du site Natura 2000 ZSC III "Zones boisées et zones humides de la vallée du Molenbeek dans le nord-ouest de la Région bruxelloise" est soumis à une enquête publique auprès des habitants de la Région du **10/09/2015** au **24/10/2015**.

### **Vous souhaitez réagir, donner votre avis ?**

Ecrivez à [ep-nat-oo@environnement.irisnet.be](mailto:ep-nat-oo@environnement.irisnet.be) ou à Bruxelles Environnement, Service Info, Enquête "Natura 2000 ZSC III" avenue du Port 86C/3000 à 1000 Bruxelles.

### **Vous voulez en savoir plus ?**

Le projet d'arrêté est téléchargeable sur [www.environnement.brussels/EPnatura2000](http://www.environnement.brussels/EPnatura2000). Vous pouvez aussi le consulter au service Urbanisme et Environnement de la commune de **Ganshoren**, avenue Charles-Quint 140 (02/464 05 43/44/31) ou au Service Gestion du Territoire de la commune de **Jette**, rue Léon Théodor 108 (3e étage)(02/422 31 48) et/ou chaque mardi et jeudi entre 14 h et 16 h à Bruxelles Environnement - Centre d'information (1er étage) avenue du Port 86C/3000 à 1000 Bruxelles.

## Le refuge pour chauves-souris au Poelbos à Jette

*Dans les annales 1998 du Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore du Comté de Jette, feu Robert Van den Haute évoquait l'ancienne glacière du Poelbos à Jette qui fut construite en 1894, un an après l'achèvement du château du Wijngaard, par son propriétaire, l'avocat Edmond Tircher. L'article se terminait en évoquant la transformation de ce bâtiment en refuge pour chauves-souris par la CEBO.*

*Après vingt-cinq ans, quel bilan peut-on dresser de cette nouvelle affectation ?*

### Des lieux d'hibernation artificiels

Certaines espèces de chauves-souris qui hibernent à l'état naturel dans des grottes parviennent cependant à coloniser des régions qui en sont dépourvues grâce à la présence de différentes constructions, le plus souvent situées sous terre ou recouvertes de terre : forts, carrières, casemates et bunkers, anciennes glacières, caves voûtées de ruines et caves de châteaux.

Interrompant pratiquement toute activité à la mauvaise saison, faute de nourriture, les chauves-souris insectivores ont des exigences précises pour leur séjour prolongé : température stable, comprise entre 0 et 11° C, degré hygrométrique très élevé, ventilation faible mais effective, luminosité très réduite et tranquillité.

Afin de satisfaire les besoins de ces petits mammifères volants, des naturalistes passionnés par leur sauvegarde ont créé depuis 1974 un vaste réseau de réserves cheiroptérologiques en Belgique.

À Jette, la CEBO qui avait déjà négocié avec les autorités communales la création d'une réserve naturelle au Poelbos en 1978, a pressenti les potentialités offertes par l'ancienne glacière située dans le coin sud-est de ce bois en tant que gîte hivernal pour les chiroptères.

### Une rénovation de longue haleine

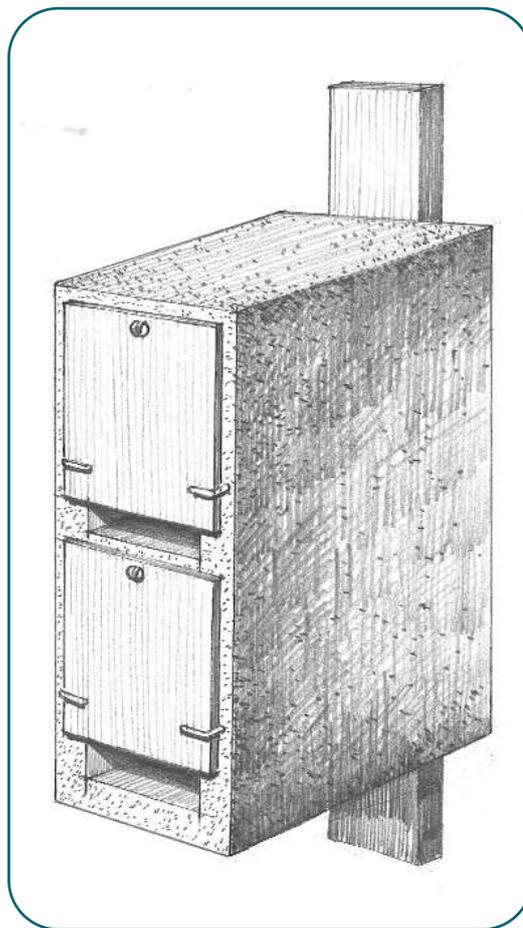
De forme octogonale, la glacière du Poelbos a été construite en briques appareillées, liées par un mortier de chaux et de sable. Les murs d'une épaisseur de 1,20 m ont une hauteur de 2,20 m jusqu'à la base de la voûte; celle-ci a une hauteur de 80 cm et est percée en son sommet d'une ouverture carrée de 90 cm de côté permettant autrefois le chargement de la glace à l'intérieur de la cave. Le sol, recouvert de briques sur chant, a été réalisé avec une légère pente vers le centre de l'octogone où se trouvait implanté le puisard de vidange. Les murs opposés sont distants d'environ 4,20 m.

En 1946, le petit pavillon de bois qui la surmontait fut rasé et la glacière remblayée pour raison de sécurité, le site étant désormais accessible au public.

En 1989, avec l'accord de la Région de Bruxelles-Capitale - propriétaire du site -, et l'appui financier du Fonds de l'Environnement de la Fondation Roi Baudouin - créé avec l'aide de la Loterie Nationale -, la CEBO entama la rénovation de cette construction.

Les subsides alloués devaient permettre de créer un accès, muni d'un sas et protégé par des murets de soutènement, le tout masqué par un remblai planté de lierre et de ronces, assurant ainsi une isolation du niveau supérieur et une meilleure intégration de l'ensemble dans le site.

Les travaux furent entrepris en quatre phases distinctes par une équipe de bénévoles, membres de la CEBO, avec la collaboration du service de l'environnement de la commune de Jette qui prêta le matériel nécessaire à l'évacuation des gravats.



Jean-Louis Gathoye

**Phase 1 :**

Vidange des déchets du puits à l'aide de poubelles accrochées à une moufle suspendue au-dessus du trou d'accès.

Chaque poubelle ainsi remplie était hissée et vidée au moyen de brouettes. Seules les bonnes terres étaient stockées aux abords du chantier. Cette première opération permit d'évacuer manuellement environ 38 m<sup>3</sup> pour un poids de quelque 65 tonnes.

**Phase 2 :**

Pose d'une clé de voûte, formée d'un cadre en acier galvanisé (200 kg) assurant une bonne tenue de la voûte lors de sa mise en charge par la construction en superstructure de l'accès au refuge souterrain. Cette phase délicate nécessita le bourrage du joint périphérique après la pose du cadre, à l'aide d'un mortier sans retrait.

**Phase 3 :**

Construction du sas d'accès, de ses murs de soutènement en gradins et pose, en guise de toiture, de petites dalles de béton.

L'accès est assuré par deux portillons, en acier pour l'extérieur et en bois pour l'intérieur, tous deux munis d'un guichet permettant le passage des chauves-souris tout en assurant le renouvellement de l'air.

**Phase 4 :**

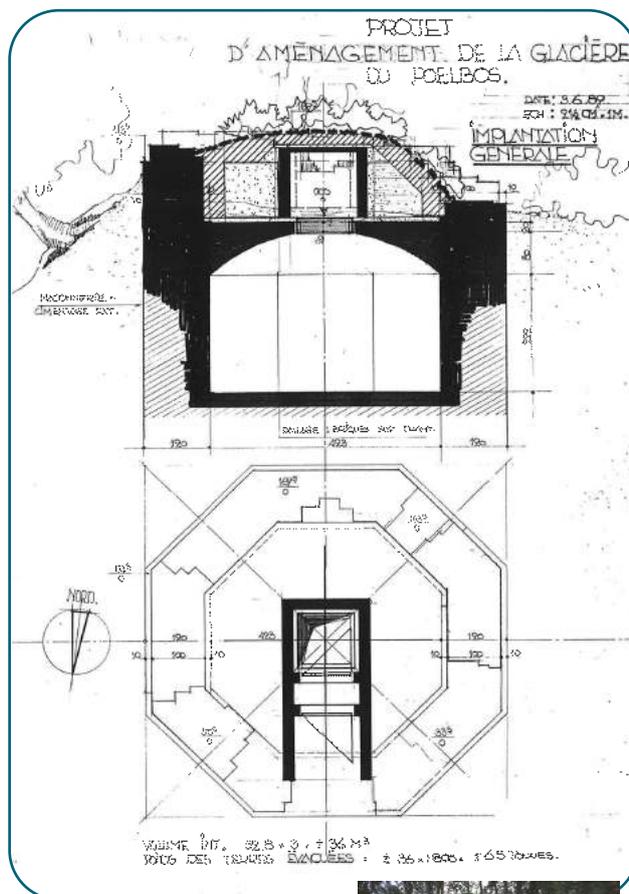
Achèvement des travaux par l'apport d'environ 12 m<sup>3</sup> de terres de remblai et de plantations. Cette phase nécessita à nouveau une grande dépense d'énergie. Toutes ces opérations se faisant dans un bois au relief accidenté, il était exclu d'employer des engins motorisés.

Enfin, dans le but d'attirer les chauves-souris également en bonne saison, deux nichoirs (gîtes estivaux de reproduction) furent placés dans des arbres à proximité immédiate du gîte hivernal.

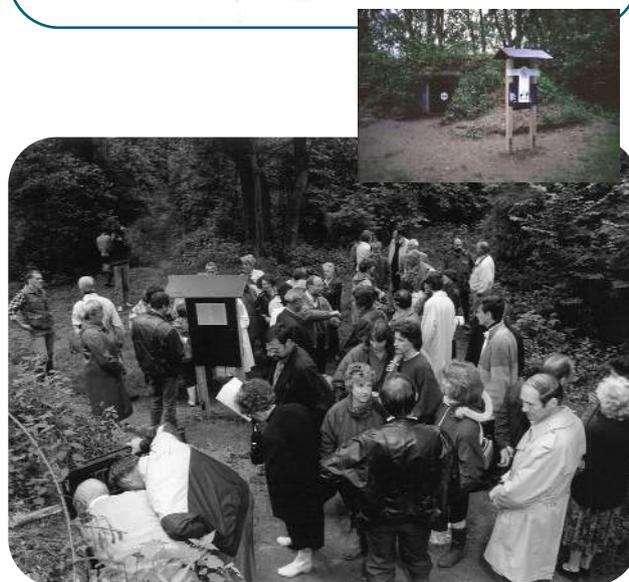
Les travaux d'aménagement achevés, la réserve cheiroptérologique fut inaugurée le 9 juin 1990. La question qui restait sur toutes les lèvres était bien sûr de savoir si les exigences des occupants potentiels allaient pouvoir être satisfaites.

**Quiétude**

Cette partie du bois étant à l'époque librement accessible, un panneau didactique fut placé afin d'expliquer le but poursuivi et l'importance de la sauvegarde des chauves-souris dans nos régions. Las ! Il ne fallu pas attendre longtemps avant que le vandalisme se manifeste : tags, apport de branches et objets divers dans la cavité laissée ouverte pour le passage des chauves-souris et finalement brûlage du panneau éducatif...



Jacques Kinnaert



Christian Faure

**Inauguration du refuge pour chauves-souris au Poelbos le 9 juin 1990**

## Le refuge pour chauves-souris au Poelbos à Jette

L'extension du statut de réserve naturelle à la majeure partie du Poelbos en 1998 et son incorporation dans la Zone Spéciale de Conservation Natura 2000 "Vallée du Molenbeek" allaient décider l'IBGE (Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement, actuellement Bruxelles Environnement) à installer une palissade en châtaignier autour de la partie sud du bois. Cette mesure destinée à préserver la riche flore du sous-bois ne pouvait aussi qu'améliorer la tranquillité du refuge pour chauves-souris.

### Température et degré d'hygrométrie

Un autre problème avait été identifié suite à une étude réalisée en 1991 et 1992 par Yves Servranckx, collaborateur scientifique de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, qui effectua de nombreux relevés de température et d'hygrométrie. Si l'ancienne glacière présentait une stabilité thermique favorable (de 6,5° C à 12° C) à l'hibernation des chiroptères, le pourcentage d'humidité relative de l'air s'avéra instable. En cause : un apport d'eau permanent par des sources avoisinantes et le bouchage naturel par des branches et des racines du puisard de vidange, la surface entière du sol de la glacière se recouvrant d'eau.

De nouveaux travaux furent donc entrepris pour permettre l'évacuation de l'eau. En outre, des blocs creux en béton furent installés dans le refuge pour éviter aux futurs occupants le contact de l'eau suintant le long des parois.

### Une attente récompensée

Samedi 12 février 2000 : c'est avec une satisfaction que l'on peut imaginer que la première occupation du refuge hivernal est enfin constatée. Après de longues années d'espairs déçus, un **oreillard** daignait hiberner dans un bloc creux en béton isolé du sol par un petit promontoire !

Tout en étant un hôte connu des anciennes glacières, cette chauve-souris de taille moyenne (envergure maximum de 30 cm) mais surtout remarquable pour ses oreilles démesurées, n'est cependant pas la plus assidue. Pour observer une autre espèce plus attendue dans ce type de gîte hivernal, neuf autres années allaient s'avérer nécessaires.



Murins à museau sombre - Erik Meerschaut



Oreillards - Erik Meerschaut

C'est donc durant l'hiver 2009 qu'un des blocs en béton accroché à la paroi de la cave fut adopté de manière durable. Une chauve-souris de petite taille (tête et corps mesurant moins de 5 cm) et de couleur sombre, à l'exception du ventre blanc, était agrippée dans la cavité supérieure.

### Espèces jumelles

Sa détermination buta sur l'existence de deux espèces pratiquement semblables, constituant le groupe des "vespertilions (murins) à museau sombre".

Seul l'examen de la denture permettant une identification précise et nécessitant donc la prise en main, la question ne fut pas résolue pour ne pas risquer de réveiller la chauve-souris et contribuer ainsi à l'épuisement de ses réserves de graisse.

C'est donc en l'inscrivant sous le nom de **vespertilion à moustaches/vespertilion de Brandt** que cette donnée fut enregistrée.

Facteur probablement déterminant, cette installation coïncidait avec le retour d'un "vrai" hiver enneigé. L'année suivante, l'hiver 2010, également enneigé, permettait l'observation, en plus de 3 vespertilions "à museau sombre", de 2 **oreillards** avec le même problème de détermination entre espèces jumelles, la différence de coloris du pelage de l'oreillard roux et celui de l'oreillard gris n'étant pas assez marquée pour trancher entre les deux espèces sans manipulation..

Ces espèces se partageaient les deux cavités du bloc de béton, l'étage supérieur étant occupé par les vespertilions et l'inférieur par les oreillards.

L'hiver 2011 vit la présence d'un record de 5 vespertilions, l'étage inférieur restant inoccupé. Ce nombre diminua ensuite avec respectivement 4, 2 et 1 individus en 2012, 2013 et 2014.

L'hibernation dure d'octobre-novembre à mars-avril. Durant cette période, le vespertilion peut changer de "point de suspension" mais aussi de refuge. Il passe l'hiver le plus souvent en solitaire ou en petit groupe mais peut profiter de courtes périodes de réveil pour s'accoupler.

### Evolution

Le suivi de nombreuses glacières transformées en refuges pour chauves-souris en Flandre permet d'envisager l'évolution du refuge jettois. Si d'autres espèces pourraient venir bénéficier de ce gîte hivernal, le nombre d'individus pour les espèces déjà présentes ne devrait pas connaître de grandes variations, à l'exemple de la réserve "de Bueren" à Melle (Flandre orientale), créée en 1974, et dont le nombre de "vespertilions à museau sombre" oscille entre 3 et 8, la rigueur hivernale des conditions climatiques jouant vraisemblablement un rôle important. La longévité des chauves-souris est remarquable, pouvant atteindre 23 ans dans le cas du vespertilion à moustaches.

En dehors de ses valeurs culturelle et historique incontestables, l'ancienne glacière du Poelbos présente donc aussi à présent un intérêt biologique non négligeable.

Jean Rommes



Murin à museau sombre - Jean Rommes

## Deux nouvelles espèces de libellules dans la vallée du Molenbeek

Cet été, deux nouvelles espèces de libellules ont été observées au marais de Ganshoren et au Kerremansbos à Zellik.

### Un record de longévité

En Europe, le record de longévité chez les libellules adultes (imago) est détenu par le **leste brun** (aussi appelé brunette hivernale) dont l'existence varie entre 10 et 12 mois. Il apparaît selon la latitude entre la fin juillet et le début septembre, vole jusqu'en novembre, puis hiberne sous des feuillages. Les jours les plus ensoleillés de l'hiver, il sort même de sa léthargie, et vagabonde tout à loisir dans les allées forestières ! Il ne se reproduit qu'au printemps suivant et peut alors survivre jusqu'en juin.



Bernard de Cuyper



Megalie Tomas Millan

### Une vie brève mais intense

En Europe, à l'exception du leste brun, les libellules adultes de toutes les autres espèces ne survivent pas au-delà de 3 mois. Ainsi, pour l'**agrion mignon** (= délicat) qui doit son nom à sa très petite taille (22 à 26 mm). Mâle et femelle sont bleu azur mais cette dernière a quelquefois le thorax bleu verdâtre et la face vert jaune.

Cette espèce méditerranéenne remonte vers le nord jusqu'en Belgique, au sud-ouest de l'Allemagne, au nord-ouest de la Hongrie et en Galicie.

Les oeufs éclosent 6 à 7 semaines après la ponte et la phase larvaire dure de 6 mois à 1 an.



Bernard de Cuyper

*Le leste brun (photo du haut) et l'agrion mignon (photo du bas) possèdent tous deux des marques en forme de torpille sur l'abdomen.*

**Vous souhaitez recevoir ce bulletin en couleurs sous forme électronique ?**

Rien de plus simple : envoyez un e-mail en mentionnant "OK bulletin"  
à l'adresse suivante : [jean.rommes@natagora.be](mailto:jean.rommes@natagora.be)

# Classement complémentaire du Scheutbos : c'est fait !

En juin 2013, nous avons entrepris d'introduire une demande de classement pour les 4 ha encore non classés du Scheutbos. Le 18 novembre 2013, nous déposons officiellement la demande à la Direction des Monuments et Sites, accompagnée de 3300 signatures. Dans le Moniteur du 13 août 2015, nous apprenons que le Gouvernement Bruxellois a signé le 16 juillet 2015 un arrêté classant la friche nord-est et le pré aux Galloways. L'entièreté du Scheutbos bénéficie maintenant du même statut de protection.

Nous tenons à remercier ici tous ceux et celles qui nous ont aidés à obtenir ce classement. Merci aux signataires. Merci aux chasseurs de signatures. Merci aux rédacteurs. Merci aux personnalités politiques de Molenbeek, majorité comme opposition, qui ont superbement soutenu ce projet. Merci au Gouvernement bruxellois. Merci à la Direction des Monuments et Sites, à qui revient la charge d'assurer le respect des règles de protection du site; en fait, c'est parce que nous lui faisons confiance que nous avons entamé cette procédure.



Magalie Tomas Milan

C'est la joie au Scheutbos !

J.L.

## Proximus proche de vous ?

Les utilisateurs de notre site internet auront remarqué de gros problèmes en juin et juillet. A partir du 25 mai, nous avons été dans l'incapacité de mettre à jour notre site et, du 13 au 22 juillet, il a carrément été inaccessible au public. Pour la première période, il s'agissait "simplement" d'un changement de serveur d'hébergement, dont Proximus avait "oublié" de nous informer (ainsi que des nouveaux codes d'accès). Pour la deuxième période, nous avons demandé à Proximus de mettre à jour nos données administratives (nom de l'administrateur du site, adresse de facturation), ce qui s'est traduit en pratique par la suppression de l'hébergement de notre site et la perte momentanée de toutes les données. A défaut de pouvoir vous présenter les excuses de Proximus, nous vous présentons les nôtres.

## Programme d'activités des Amis du Scheutbos [www.scheutbos.be](http://www.scheutbos.be)

Jean Leveque - 0496/53.07.68 - [leveque.jean@hotmail.com](mailto:leveque.jean@hotmail.com)

**Dimanche 18 octobre, à 10 h :**

**Visite guidée thématique :**

**à la découverte des champignons**

Guides : Sabyne Lippens et Jean Leveque.

Vous y apprendrez à reconnaître les grandes familles de champignons. Pas la peine d'emmener votre petit panier, la cueillette étant interdite en région bruxelloise.

Rendez-vous à 10 h au chalet des gardiens du Parc régional, au bout de la rue du Scheutbosch (1080 Molenbeek St Jean). Celle-ci s'amorce en face du terminus du bus 86, et à proximité de l'arrêt "Machtens" du bus 49. Fin vers 12 h 30.

**Zondag 18 oktober, 14 u :**

**de paddestoelen van het Scheutbos**

Gids : Roosmarijn Steeman

Roosmarijn Steeman van Natuurpunt Studie heeft een atlas van de paddestoelen van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest en Vlaams-Brabant gepubliceerd. Met slechts één bezoek aan het Scheutbos heeft ze meer dan 90 soorten gevonden. Zij is degene die de paddestoelen beoordeelt op [www.waarnemingen.be](http://www.waarnemingen.be). Wie meer wil weten over paddestoelen, mag deze kans niet laten liggen.

Afspraakplaats : einde Scheutbosstraat ter hoogte Chalet Parkwachters ; terminus bus 86 of bushalte 49 Edmond Machtenslaan

Contact : Roosmarijn Steeman ([Roosmarijn.steeman@natuurpunt.be](mailto:Roosmarijn.steeman@natuurpunt.be))

**Dimanche 15 novembre, 10 h :**

**Visite guidée thématique :**

**les mystères de la vie des plantes**

Guide : Jean Leveque (0496/53.07.68).

Nous chercherons ensemble le fil qui tire les troncs d'arbres vers le haut, le mécanisme d'horlogerie qui permet aux plantes de compter le temps, les gsm qu'elles utilisent pour communiquer entre elles, leurs techniques de self-défense, leur esprit de compétition, comment elles se nourrissent, la nécessité et les dangers des OGM...

R-V à la cabane des gardiens du Parc. Fin vers 12 h 30.



*Clavaire jaunâtre*

*Orme champêtre*



## Pique-nique des Amis du Scheutbos, le 5 septembre

35 amis du Scheutbos étaient au R-V ce samedi 5 septembre à 10 h pour la demi-journée de nettoyage d'automne. Nous continuons à constater une nette baisse du volume de déchets jetés par les promeneurs, et il a donc fallu dévier l'énergie (considérable) des volontaires vers des tâches de gestion comme l'entretien des chemins.

Le temps était gris, mais sec comme nos gosiers à 12 h 30, heure d'un apéro bien-venu. Sandwiches succulents et boissons nous ont retenus jusqu'à 14 h, heure à laquelle nous avons dû nous résoudre à nous séparer. Il a commencé à pleuvoir à 14 h 33...

Merci à tous pour votre conviviale présence !

J.L.



# Les dermaptères

Les lecteurs assidus de cette rubrique (y en a-t-il ?) consacrée aux principaux ordres d'insectes s'étonneront avec raison de la présence des dermaptères dans cette série. Je ne cache pas qu'en sélectionnant cet ordre, j'y ai mis un maximum de mauvaise foi : l'ordre ne comporte en effet au Scheutbos qu'une seule espèce : le perce-oreille commun (*Forficula auricularia*); mais elle y est abondante, et ses mœurs la rendent extrêmement sympathique.

Un peu d'étymologie d'abord. Les dermaptères doivent leur nom au fait que leurs ailes postérieures, pliées comme des parachutes en-dessous de leurs courtes élytres (ailes antérieures durcies), ont l'aspect d'une peau fine : *derma* (peau); *pteron* (aile). Ceci dit, bien qu'il soit capable de voler, le dermaptère préfère nettement la marche. Le nom commun du genre - perce-oreille - provient de la présence au bout de l'abdomen d'une paire de cerques durcis qui lui servent de défense (peu efficace), mais surtout d'organe de parade nuptiale ou de maintien des proies occasionnelles; ces cerques sont en forme de tenaille chez le mâle (plus droits chez la femelle) et évoquent l'outil de bijoutier qui servait anciennement à percer les oreilles.

Curieusement, les langues anglaise (earwig : perruque d'oreille) et germanique (oorworm : ver de l'oreille) donnent aussi à penser que ce pauvre forficule est un obsédé de l'exploration des tympans; rassurez-vous : il n'en est rien.



Femelle



Mâle

Le perce-oreille est un animal nocturne. De jour, il se cache dans un endroit humide comme une crevasse, dans le terreau, dans une fleur, sous une écorce, à l'ombre d'une branche ou d'une feuille (on le récolte souvent en secouant des branches de feuillus). Il est omnivore et pas vraiment regardant concernant la fraîcheur des produits : animaux et plantes, vivants ou en décomposition; sa friandise préférée étant le puceron, il compte parmi les auxiliaires utiles au jardinier, en plus de son rôle de recycleur dans les écosystèmes.

Septembre est la saison des amours forficuliennes. Monsieur agite ses forceps en l'air et les utilise pour caresser, puis saisir Madame. Celle-ci ne semble pas très impressionnée par cette débauche gestuelle, puisqu'elle continue à vaquer à ses occupations durant l'accouplement, traînant Monsieur (bien plus concentré sur la tâche) derrière elle. Parfois, un autre mâle vient éjecter le premier et le remplace, sans provoquer le moindre émoi apparent chez la femelle. Le sperme est stocké dans une poche interne de la femelle, en attente des beaux jours.

La femelle creuse alors un nid dans la terre, à quelques mm de profondeur, et y passe l'hiver en diapause (ce n'est pas un spectacle de photos reposantes, mais un arrêt du développement que l'on trouve chez beaucoup d'insectes). Le mâle y est parfois toléré, mais alors il est éjecté à la fin de l'hiver, au moment de la ponte d'une cinquantaine d'œufs. La femelle fait alors preuve d'un instinct maternel peu courant chez les insectes : elle retourne les œufs périodiquement et utilise ses pièces buccales pour débarrasser les œufs de tout champignon ou candidat-hôte indésirable; à l'éclosion, elle nourrit les jeunes larves en régurgitant de la nourriture. Toutes les bonnes choses ont cependant une fin : les larves le savent, puisqu'elles désertent le nid après leur première mue, évitant ainsi d'être mangées par leur mère dont l'appétit commence à étouffer l'instinct maternel. Les larves sont adultes et capables de procréer 3 mois après l'éclosion. Et un nouveau cycle commence...

Il faut quand même que je vous parle d'un petit côté négatif des forficules : dans leur arsenal de défense, en plus des cerques, ils disposent de glandes sécrétant un liquide nauséabond qu'ils projettent à quelques centimètres en cas de danger perçu. Prudence donc lorsque vous les manipulez...

J.L.